

**Destinataires**

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE ([helene.moulinier@agglodebrive.fr](mailto:helene.moulinier@agglodebrive.fr))  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC ([mairie@allassac.fr](mailto:mairie@allassac.fr))  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE ([bastien.ripoll@suez.com](mailto:bastien.ripoll@suez.com))

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE**

<b>Prélèvement</b>	<b>00125004</b>	<b>Commune</b>	<b>ALLASSAC</b>
<b>Unité de gestion</b>	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	<b>Prélevé le :</b>	<b>mercredi 22 mai 2024 à 11h06</b>
<b>Installation</b>	CAP 001553 LAUGERIE INFERIEUR	<b>par :</b>	MARION GATEAU
<b>Point de surveillance</b>	0000004175 ARRIVEE DRAIN 4 LAUGERIE INFERIEUR	<b>Type visite :</b>	RP
<b>Localisation exact</b>		<b>Type d'eau :</b>	Eau brute souterraine

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00131310

Référence laboratoire : 24051504233101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>				
N,N-Dimethylsulfamide	0,65 µg/L	2		

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00125004)**

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées pour l'eau brute par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R1321-68) pour les paramètres mesurés. A noter la présence de N,N Diméthylsulfamide qui fait l'objet d'une surveillance au niveau du réseau de distribution.

TULLE le 2 juillet 2024

Pour la Directrice de la Délégation  
départementale de la Corrèze,  
La Responsable du pôle bi-départemental  
santé environnement,



Mathilde RASSELET